

LA RÉGION SUD
VOTRE MOBILITÉ
NOTRE PRIORITÉ.

ZOU!

Etoile de Toulon – Nouveautés 2022

Offre de service

Matériel roulant

Infrastructures et pôles d'échanges multimodaux

Une offre de service constante en 2021

- **Relation Marseille – Nice :**

- Remise en circulation d'un train au départ de Nice pour arriver à Marseille à 8h11

Matériel roulant

- Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence de la ligne Intermétropoles Marseille-Nice, la Région prévoit l'achat de matériels roulants neufs pour exploiter le service, dont le nécessaire remplacement des trains « Corail » pour un montant estimé de 250 M€. Début d'exploitation ferroviaire prévisionnel : juillet 2025.

Travaux d'infrastructures

- Travaux de renouvellement de voies à Marseille Blancarde durant tout le SA entraînant une vitesse limitée à 40 km/h du 21/03 au 15/05, des fenêtres déformées et 2 opérations coup de poing.
- Hors-Suite Voie Haut rendement Carnoules – Les Arcs du 07/02 au 18/03 : Renouvellement de la voie 1 et 2 entre Carnoules et Les Arcs avec impact sur le plan de transport TER de février à mars 2022 : quelques suppressions totales et limitations de parcours (3 trains au total) sur les trains d'extrémité (début et fin de journée).
- Travaux de remplacement de caténaires et de renouvellement de voies entre Aubagne et Toulon avec impacts sur les TER de début et fin de journée du 10 janvier au 4 mars entre Aubagne et Sanary et du 6 septembre au 22 octobre avec en plus durant cette dernière période une limitation de vitesse temporaire.

Pôles d'échanges multimodaux

Création d'une nouvelle halte ferroviaire à Ste Musse, à proximité de l'hôpital dans le cadre du CPER pour une mise en service prévisionnelle de la deuxième gare toulonnaise en décembre 2022.

La halte sera située le long de de la rue André Blondel, à l'est de l'autoroute A57. Elle doit présenter une interconnexion forte avec le BHNS (bus à haut niveau de service) sur la rue André Blondel, l'arrêt de bus/car sur l'autoroute, la piste cyclable et les cheminements piétons.



Deuxième phase de mise en accessibilité des quais de la gare de Toulon programmée pour 2023. Financement Région de 4,1 M€.

Programme d'amélioration des 2 quais centraux :

- Rehaussement des 2 quais centraux, dalles podotactiles, nouveau revêtement quai
- Rénovation intégrale des dispositifs de collecte et d'évacuation des eaux pluviales des 2 marquises + peinture



Développement de la mobilité douce et durable : équipements vélo dans les gares

- Déploiement massif d'abris vélos sécurisés sur toutes les 145 gares TER de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un montant d'investissement régional de 10 M€.
- Au 1er janvier 2024 : toutes les gares seront équipées.
- PRINCIPES : gratuité pour tous les titulaires de cartes de transports public et accès via e-billet TER via QR code (actuellement en phase de tests et développements).
- ÉQUIPEMENT : abris sécurisés, intégrant certains services annexes dans certaines gares (équipement de gonflage, de petit entretien, casiers pour affaires personnelles), signalétique/information du parcours en gare.
- En 2022, les gares de Boulouris, Cuers, Le Dramont, Le Luc - Le Cannet, Ollioules - Sanary, Solliès-Pont et Toulon seront équipées.

